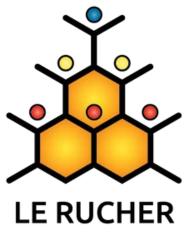
PROJET ÉDUCATIF





POSITIVISME OUVERTURE DÉPASSEMENT



PRÉSENTATION DE NOTRE PROJET ÉDUCATIF

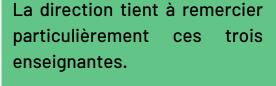
L'équipe-école Le Rucher est reconnue pour son désir d'implication et son souhait d'être une équipe collaborative. Notre projet éducatif étant au cœur de nos actions quotidiennes, il était donc impensable que sa création se fasse sans la participation active de notre personnel. Le travail a commencé au printemps 2023 par un exercice important sur les valeurs de l'école. Les comportements attendus, autant pour les élèves que le personnel, ont été définis. C'est aussi à ce moment que nous avons déterminé notre mantra: ose, souris, grandis! Dès le début de l'année scolaire 2023, le travail s'est poursuivi. Nos zones de vulnérabilités ont été identifiées et nous nous sommes fixé des objectifs en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite de notre centre de services scolaire. Cela nous a permis de bâtir un projet éducatif à notre couleur qui sera à même d'améliorer la réussite de nos élèves.



COMITÉ DE PILOTAGE



CLAUDIA HAMEL
ENSEIGNANTE AU 1ER CYCLE





VÉRONIQUE LARIVIÈREENSEIGNANTE AU 2E CYCLE
VOLET ALTERNATIF

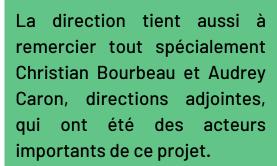
Elles ont formé le comité de pilotage de ce projet éducatif avec la direction. Par leur implication, leur réflexion et leur originalité, elles ont permis à tous les employés de se sentir impliqués dans ce projet.



JOSIANE DANSEREAU ENSEIGNANTE AU 3E CYCLE



AUDREY CARON
DIRECTION ADJOINTE





MATHIEU DESNOYERS DIRECTION

Leur maîtrise des données et leur leadership pédagogique ont teinté indéniablement notre projet éducatif.



CONTEXTE ENVIRONNEMENT EXTERNE

Le Rucher est une école primaire située à Sainte-Julie, une ville de 30 000 habitants. Elle est la troisième plus grande agglomération des 21 municipalités du territoire couvert par le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP). 280 000 personnes sont desservies par le CSSP, dont 35 000 élèves fréquentant ses 69 écoles et centres de formation.

La population de la ville de Sainte-Julie a peu varié de 2016 à 2021. Elle a vu sa population augmenter d'un faible 0,5 %, comparativement à 3,8 % pour l'ensemble des municipalités desservies par le CSSP. La proportion de personnes issues de l'immigration à Sainte-Julie y est semblable au CSSP avec 6,8 % versus 7,5 %, mais beaucoup moindre que les 17,1 % pour le Québec. Seulement 200 personnes sont issues des Premières Nations. Ainsi, tout près de 92 % des Julievillois affirment avoir le français comme langue maternelle.

À Sainte-Julie, le taux de chômage est plus bas que la moyenne québécoise et le revenu médian des particuliers est plus élevé. En effet, le revenu médian est de 51600 \$, légèrement supérieur à la moyenne du CSSP qui est de 51300\$. Cela dit, le revenu de la population de l'école le Rucher est passablement supérieur à celui de l'ensemble des Québécois à 40 880 \$. D'ailleurs, 92,4 % des personnes âgées de 25 ans et plus possèdent un diplôme d'études secondaires ou un équivalent. 34,4 % des personnes de 25 ans et plus à Sainte-Julie ont obtenu un baccalauréat ou un grade supérieur, ce qui se démarque de la moyenne québécoise qui est de 29,5 %.



CONTEXTE (SUITE) ENVIRONNEMENT EXTERNE

À l'image du reste du CSSP, les écoles de Sainte-Julie desservent des familles plus nombreuses que la moyenne québécoise avec 2,5 personnes par ménage versus 2,2. De plus, les petits Julievillois voient la proportion d'enfants vivant dans des familles monoparentales plus faible que pour l'ensemble de la province soit 21,1% versus 25,5 %.

Plus particulièrement, pour l'école Le Rucher, deux statistiques peuvent nous aider à brosser un portrait plus précis de la clientèle desservie : l'indice de développement des communautés (IDC) et l'Indice de milieu socio-économique (IMSE).

IDC (recensement de 2016) comporte deux dimensions, une matérielle et une sociale. L'école Le Rucher accueille les enfants d'une population matériellement et socialement plus défavorables. Alors qu'à Sainte-Julie, uniquement un indice matériellement plus défavorable y est présent.

IMSE qui prend en considération deux variables (la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents), a un impact majeur sur la réussite scolaire d'un enfant. Les écoles sont classées sur une échelle de 1 à 10. Le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé. Au contraire, le rang 10 est considéré comme le plus défavorisé. L'école Le Rucher se situe avantageusement en obtenant un rang décile 2.



CONTEXTE (SUITE) ENVIRONNEMENT INTERNE



Environ 450 élèves préscolaire à la 6e année



Une vingtaine d'élèves Classes spécialisées HAMAC



Une soixantaine d'élèves Volet alternatif



Le personnel de l'école est composé d'une direction et d'une direction adjointe, d'une vingtaine d'enseignants, de deux orthopédagogues et de cinq spécialistes : deux en éducation physique, deux en anglais et un en musique.



CONTEXTE (SUITE) ENVIRONNEMENT INTERNE

Les élèves peuvent compter également sur une équipe de professionnels dont une psychologue, une psychoéducatrice et une orthophoniste qui répondent aux besoins des élèves en fonction des priorités du secteur et de cinq éducateurs spécialisés, dont trois pour les classes Hamac.

Les services de soutien sont assurés par deux secrétaires, deux concierges et trois préposées aux élèves handicapés.

Notre service de garde accueille environ 250 élèves réguliers et 80 élèves dîneurs. Ces derniers sont encadrés par une technicienne en service de garde, une vingtaine d'éducatrices et surveillantes d'élèves.





CONTEXTE (SUITE) ENVIRONNEMENT INTERNE

Au 30 juin 2023, les différentes enveloppes budgétaires ont été utilisées à bon escient et terminent avec des résultats équilibrés, ce qui résulte d'une saine gestion financière.

Après l'analyse des résultats des trois dernières années (2019-2022-2023), il est possible de constater que ce soit en français ou en mathématique, nos garçons réussissent moins bien que nos filles. Il en est de même de nos élèves identifiés HDAA. De plus, les données démontrent que si nous suivons la même courbe vers le bas que le centre de services scolaire, nos élèves démontrent encore plus de difficultés (résultats plus faibles) au fur et à mesure de leur cheminement scolaire. La baisse est particulièrement importante au 3e cycle, en français comme en mathématique.







MISSION, VISION, VALEURS ET ENGAGEMENTS

MISSION DE L'ÉCOLE

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

L'article 36 de la Loi sur l'instruction publique

VISION

Le Rucher
vise à devenir une école
apprenante, un lieu
d'échanges positifs empreint
d'ouverture et de
dépassement où chacun ose,
sourit, grandit vers sa
réussite.

VALEURS

Positivisme: Je fais preuve de positivisme lorsque je choisis de trouver le meilleur dans chaque situation.

Ouverture: Je fais preuve d'ouverture lorsque je prends conscience de l'autre et de ce qui m'entoure à travers mes paroles et mes gestes bienveillants.

Dépassement : Je fais preuve de dépassement lorsque j'ose et je prends des moyens concrets pour atteindre un objectif.

NOS ENGAGEMENTS

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer notre école vers sa vision.

Valeurs	Envers nos collègues	Envers nos élèves	
Positivisme	Je souligne et j'encourage les bons coups de mes collègues.	Je donne une rétroaction constructive de façon assidue et spontanée (à l'oral ou à l'écrit).	
Ouverture	Je reconnais que chaque personne a ses forces malgré nos différences.	Je m'assure que les élèves peuvent s'exprimer et exposer leur point de vue en toute confiance.	
Dépassement	Avec mes collègues, j'ose de nouveaux défis, je prends des risques et je réfléchis à ma pratique pour l'améliorer.	J'entraîne les élèves à cibler un défi précis et je les aide à l'atteindre.	



QUELQUES DÉFINITIONS

Un enjeu représente ce que l'établissement d'enseignement, les élèves qui le fréquentent et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre. Il sert à structurer les orientations. La formulation d'un enjeu se traduit par un énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe.



Une orientation permet d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de la mission. Elle traduit les priorités, elle est rattachée à l'enjeu, elle est introduite par un verbe d'action, véhicule une idée maitresse et est claire et concise.



Un objectif est un engagement. Il énonce les changements précis et mesurables souhaités. Il est formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs et constitue la base de la reddition de comptes. Il est introduit par un verbe d'action.



Un indicateur est une information ou une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte de l'objectif. Il est précis et clair, il permet de mesurer un seul aspect à la fois et il repose sur des données fiables et récurrentes.



Une cible est associée à chaque indicateur et elle désigne le résultat visé compte tenu de l'objectif. Elle est précise et normalement quantifiable.



L'objectif et la cible doivent être formulés de façon «SMART», c'est-à-dire qu'il doit être spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel.



La majorité des enjeux, orientations et objectifs doivent être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite. Il est également possible d'ajouter des enjeux spécifiques à l'établissement.

Projet éducatif 2023-2027



En plus de nos trois objectifs en lien avec notre orientation principale Assurer la réussite de chacun de nos élèves, quatre orientations transversales et stratégiques soutiendront l'équipe-école Le Rucher tout au long de notre projet éducatif.

Climat scolaire

Pratiques pédagogiques prometteuses

Notre Mode de vie basé sur le soutien comportements positifs sera au cœur de toutes nos actions pour continuer d'assurer un climat sain et sécuritaire pour nos élèves.

Nous nous engageons à appuyer de plus en plus nos décisions sur des données probantes. Que ce soit pour nos pratiques pédagogiques ou tout simplement dans nos décisions en lien avec la vie de l'école, les données viendront nous quider pour faire des choix éclairés.

C'est avec confiance et ouverture que nous chercherons à nous renouveler et nous améliorer. Cela passera par la valorisation de pratiques prometteuses appuyées par la recherche comme outils d'accompagnement principaux auprès de nos élèves.

Approches collaboratives

Une des forces de l'équipe-école Le Rucher a toujours collaboration et sa complicité. Les prochaines années verront se multiplier les occasions l'équipe de développer approches collaboratives. Cette collaboration permettra l'émergence des meilleures idées et des meilleures actions auprès de nos élèves.





LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

ORIENTATION Assurer la réussite de chacun de nos élèves







Situation actuelle



Cible

Objectif #1



Augmenter la proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français de la 6e année.

Résultats finaux	3e année	77,1 %	80%
	6e année	61,9%	69%
	HDAA 6e année	45 %	60%

Objectif #2



Augmenter la proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français de la 6e année.

Résultats finaux	2e année	78,6%	81,1%
	6e année	64,3%	73,8%
	HDAA 6e année	45%	60%

Objectif #3



Augmenter la proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique de la 6e année.

Résultats finaux equipments agains ag	74,6%	85,9%
--	-------	-------

MISE EN ŒUVRE ET REDDITION DE COMPTES ANNUELLE



Une fois adopté (le 12 mars 2024, résolution 271CÉ23.24.43), le projet éducatif est mis en œuvre grâce à des moyens qui sont énumérés dans un plan d'action. Ces moyens sont proposés par les membres de l'équipe-école et approuvés par le directeur ou la directrice de l'école.

Le projet éducatif et le plan d'action sont diffusés sur le site Web de l'école. Chaque année, le conseil d'établissement procède à l'évaluation du projet éducatif, dans le cadre de son rapport annuel. Il transmet ce rapport annuel aux parents et aux membres du personnel et le rend public sur le site Web de l'école.

MATHIEU Desnoyers